



CLUB DES SPORTS DE GLACE D'AVIGNON

ECOLE FEDERALE DE PATINAGE ARTISTIQUE

Avignon le 23 janvier 2012

COUPE DU PONT D'AVIGNON

Coupe régionale ligue PACA

24 ET 25 MARS 2012

Mesdames et messieurs les présidents des clubs,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la coupe régionale « COUPE DU PONT D'AVIGNON », qui se déroulera le samedi 24 et le dimanche 25 Mars 2012 à la patinoire d'Avignon.

Cette coupe est organisée par le CSGA

Le droit d'inscription est de 32 Euros par concurrent. Les chèques devront être établis à l'ordre CSGA et adressés avec le bulletin d'inscription et les fiches de programme au plus tard le 1 Mars 2012, jour de clôture des inscriptions à

CLUB DES SPORTS DE GLACE D'AVIGNON
2483 AVENUE DE L'AMANDIER

84140 MONTFAVET

Pré-inscription possible par mail

Email : gioana.francoise@numericable.fr

Email : boutaina.05@orange.fr

Les médailles à prendre en considération pour les engagements sont celles dont les concurrents seront titulaires à la date limite des inscriptions.

Pour connaître la catégorie du compétiteur, il convient d'apprécier son âge au 1^{er} juillet 2011.

Si une catégorie est trop importante, l'organisateur se réserve le droit de la séparer en deux en fonction de l'âge.

CSGA, 2483, Avenue de l'Amandier, 84140 MONTFAVET Tél./ Fax : 04 90 89 15 51

N° SIRET : 32876201X00013 APE / NAF : 926C

Les photocopies des licences et carnets de classement ne sont pas exigés. Cependant pour la régularité de l'épreuve, chaque concurrent devra se munir de l'originale de la licence, du carnet de classement et d'un CD marqué à son nom avec le seul enregistrement de sa musique.

Si un participant n'est pas en mesure de présenter un de ces documents ou s'il n'est pas dans sa catégorie, il ne pourra pas participer à la compétition.

Le jour de la compétition, chaque club devra fournir la liste des musiques.

Le remboursement de l'inscription à la compétition ne se fera que sur présentation d'un certificat d'hospitalisation.

Comme le règlement l'autorise, le tirage au sort sera fait en mode aléatoire par ordinateur le mercredi avant la compétition... en cas d'impossibilité il se fera manuellement le vendredi précédent le début des épreuves.

Après le tirage au sort, aucun remboursement ne sera effectué en cas de forfait.

IL EST IMPERATIF QUE :

Chaque concurrent doit être présent à la patinoire 30 Minutes avant l'heure de passage de sa catégorie

Les inscriptions doivent comporter tous les éléments surtout la de naissance et le niveau de médaille.

Attribution du trophée de la coupe du Pont d'Avignon, le classement des clubs engagés s'effectuera en additionnement les points obtenus dans chaque catégorie pour les filles et les garçons.

PS nous avons ajouté au règlement de la ligue PACA

Une catégorie **PINGOUINS** (première compétition) pour cette catégorie le règlement sera de 27 euros
1'30Max SLST + CHSP + USP